

# QUESTIONS MONDIALES : PROMOUVOIR UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME

L'élan de solidarité des Canadiens envers les victimes du tsunami en Asie est révélateur des fortes traditions humanitaires qui caractérisent notre société et notre politique étrangère. L'aide que nous apportons aux pays en développement, que ce soit par l'aide au développement même, l'accès à notre marché ou l'allègement de la dette, reflète aussi nos valeurs. En même temps, nous devons également reconnaître que nous avons tout intérêt à faire en sorte que les pays en développement deviennent plus prospères et que leur population vive en meilleure santé et dans une plus grande sécurité. Les cinq sixièmes de l'humanité vivent dans ces pays, qui enregistreront aussi l'essentiel de la croissance démographique mondiale, tout particulièrement dans les villes, et dont le dynamisme économique s'affirme. Cependant, c'est aussi dans ces pays que la pauvreté persiste le plus, que les pires problèmes liés à l'environnement et à la santé surviendront – y compris de nouvelles maladies infectieuses – et que des conflits, y compris d'origine terroriste, continueront d'éclater, à moins que nous n'agissions maintenant et avec beaucoup plus d'efficacité que par le passé.

Il y a longtemps que le Canada a compris que la coopération multilatérale est essentielle pour que le monde progresse dans la prévention et le règlement des conflits, dans la promotion du développement durable et dans la facilitation du commerce. Aujourd'hui, il est plus important que jamais que la coopération multilatérale se concentre sur les résultats. C'est notre seule option pour venir à bout de nouveaux problèmes mondiaux, protéger les habitants de notre planète de la violence, et leur donner la possibilité de construire des vies prospères et enrichissantes.

## UN MONDE INÉGAL

Sur les 6 milliards de personnes qui peuplent le monde, 2,8 milliards vivent encore avec moins de 2 dollars américains par jour.

Les 5 % les plus riches de la population mondiale ont un revenu 114 fois supérieur à celui des 5 % les plus pauvres, et les 1 % les plus riches gagnent autant par an que le total des 57 % les plus pauvres.

*Rapport mondial sur le développement humain,  
2002 – PNUD*

## UN MONDE PLUS SÛR

En 2004, le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, constitué par le secrétaire général de l'ONU, a rendu son rapport, intitulé *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*. Il y explique qu'aujourd'hui plus que jamais, les menaces sont étroitement liées et qu'une menace contre l'un est une menace contre tous. Il se penche sur les groupes de menaces suivants : les guerres entre États; la pauvreté; les maladies infectieuses; la dégradation de l'environnement; les conflits internes; la prolifération des armes, notamment nucléaires et des armes de destruction massive; le terrorisme; et la criminalité transnationale. Il propose aussi des réformes pour les principaux organes de l'ONU, y compris des modèles de réforme du Conseil de sécurité.

Cet accent mis sur les résultats sous-tend le Programme d'action relatif aux responsabilités présenté par le premier ministre à la session de l'Assemblée générale de l'ONU de 2004, et qui vise à encourager la communauté internationale à agir concrètement afin de s'acquitter de ses cinq responsabilités communes les plus pressantes : protéger les civils en cas de conflit, enrayer la prolifération des armes de destruction massive, promouvoir le respect des droits de la personne, encourager un vrai développement (en partie par une augmentation des échanges commerciaux), et préserver le patrimoine naturel mondial.

L'ONU, seule organisation vraiment mondiale, a une occasion unique d'agir sur ces cinq fronts. Le programme de réforme de l'ONU sera déterminant dans sa réussite. Il comprend des critères de réussite en matière de lutte contre la pauvreté dans la réalisation des Objectifs de développement du millénaire (ODM), et les recommandations formulées par le Groupe de personnalités de haut niveau dans son rapport intitulé *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*, et celui présenté en 2005 par le secrétaire général de l'ONU sous le titre *Dans une liberté plus grande*, qui portent tous deux sur des questions relatives à la sécurité, au développement et aux droits de la personne.

Cela dit, il sera difficile de trouver un consensus mondial sur les mesures à prendre ensuite. Le Canada, guidé par le Programme d'action relatif aux responsabilités, fera sa part. Les Affaires étrangères